

DELIBERATION CR015-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 26 avril 2022 ;

Objet de la délibération : Allocation doctorale handicap

La Commission de la Recherche réunie le 02 mai 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La proposition de classement des allocations doctorales handicap est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 28 voix pour et une abstention.

Christian ROBLÉDO Président de l'Université d'Angers

Signé le 06 mai 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 06 mai 2022



ALLOCATIONS DOCTORALES HANDICAP

En consultation sur plateforme Dossier P Teixera Dossier L Corven

Tableau candidatures CDH

Candidat	ED	UR	<u>Dir</u> thèse	Sujet	Classt BCR 25.04.22
Pauline TEIXEIRA	BS	MITOVASC	P May <u>Panloup</u> A <u>Chevrollier</u>	Morphologie Mitochondriale et Infertilité Masculine	1
Loïc CORVEN	EDGE	GRANEM	S Blondel	Etude la stabilité des préférences en situation de crise	2
Mathilde FOURGEAUX	BS	CRCI2NA	l Tournier (ICO)	Implication des régions régulatrices non-codantes du génome en cancérologie: Application aux gènes suppresseurs de tumeurs TP53, BRCA 1 et BRCA2	Non présenté



Université d'Angers | Bureau Commission Recherche 25.04.2022

POUR VOTE